



# L'essentiel du CCUES FTO

## Deux ou trois choses que nous avons retenues ...

Séances des 08 et 09 février 2011

### ► Réorganisation Orange France (ex OPF - Opérations France)

Réorganisation d'ampleur que celle présentée là puisqu'elle concernera environ 53 000 salariés de France Télécom.

Comme lors de la séance précédente du CCUES, Delphine Ernotte a justifié cette énième réorganisation par des raisons économiques (marché de fidélisation plutôt qu'un marché de conquêtes) et d'amélioration de la qualité de service (celle de FT devenue une des plus basses parmi les trois grands opérateurs télécoms).

Face à cette exigence de compétitivité, FT va donc calquer son organisation au plus près de ses clients, avec le postulat que les UO et les Directions marchés (ex DT, l'appellation n'est pas encore confirmée) deviendront le pivot de l'organisation.

→ en retrouvant une marge de manœuvre décisionnelle (CA, QS, ressources financières, humaines, animation du processus budgétaire, etc.)..., en même temps qu'en améliorant la transversalité entre UO autour de parcs clients au sein de chaque marché.

→ Les DM auront la liberté de décider de leurs ressources et de leur répartition en concertation avec les DUO.

Autre postulat : 2/3 des dysfonctionnements peuvent être résolus au niveau de chaque UO en revoyant l'organisation du travail. Concrètement : on régionalise donc, sauf s'agissant des AE, qui seront détachées des DT et seront rattachées hiérarchiquement à DEF (Direction Entreprises France).

Les personnels des AE seront donc par contre toujours rattachés aux CE de régions, avec un représentant/AE au sein de chaque région (vous avez dit bancal ???).

→ Agences Pro - PME : d'après Delphine Ernotte, il y a matière à retravailler ce dossier (mais la peinture n'est pas encore complètement séchée de la dernière réorganisation, les flux ne sont pas territorialisés) → donc on ne touche rien, sauf pour s'agissant du CE de VMF dont ces salariés seront détachés (seraient ?) pour être rattachés à un CE spécifique.

S'agissant de ce que pensent les organisations syndicales de ce projet, les grilles de lecture du projet sont parfois fort différentes, ce qui n'est pas atypique compte tenu du côté particulièrement flou du projet.

Pour la CFDT, on se féliciterait plutôt de la régionalisation, par contre l'organisation cédétiste est vent debout contre la verticalisation des AE auprès de DEF.

La CGT a du mal à se positionner (projet qui peut être bon pour les salariés, comme l'inverse, en pointant du doigt que FT a mangé son pain blanc (saturation du marché, arrivée de Free sur le marché Mobs) et que régionaliser signifie donc régionalisation des risques et donc éventuellement des pertes (qui pourraient se traduire par des pertes en effectifs).

Pendant que la CFTC est dubitative, SUD pointe les lacunes du dossier (...y'a du boulot, il n'y a que des lacunes → pas d'éléments financiers, ni au niveau RH, rien sur l'emploi, qu'est ce qui sera internalisé, externalisé, est ce que ce projet pourrait entraîner des mobilités, y a-t-il des garde fous sur la maîtrise au niveau DM/DUO de la sous traitance,...).

S'agissant de la CFE-CGC/UNSA, si nous ne contestons pas la nécessité des objectifs économiques que sont la fidélisation de la clientèle et l'amélioration de la QS, nous avons pointé les incohérences du projet (régionalisation concomitante avec une verticalisation), le côté bancal du rattachement des AE au niveau des CE de chaque région, mis l'accent sur ses trop nombreuses zones d'ombre (exemple des process qui doivent être définis au niveau national, mais dont le pilotage doit être local (???)).

En résumé, face à un tel projet il est apparu à l'ensemble des OS qu'il était manifestement impossible de rendre un avis, position confirmée par l'avocat du CCUES qui considère que les éléments fournis dans le dossier, compte tenu de son ampleur, ne constituent pas une information sincère et loyale, exigée par le Code du travail.

**Toutes les OS ??? Et bien non, puisque le syndicat FO (qui comme sur le dossier des retraites et sur l'ensemble des dossiers est le seul à détenir LA vérité), a décidé de voter**, certes contre ce projet - mais en rendant un avis, FO a fait tomber tout espoir de procédure juridique et a permis à FT de déclencher la mise en œuvre immédiate de son projet (confirmée par Delphine Ernotte le surlendemain avec une mise en place au 1<sup>er</sup> mars 2011).

FO = se vouloir à tout prix différent pour seulement faire semblant d'exister...

Alors, à qui chez FO on dit un grand M..... ?

## Internet : après Deezer, FT s'offre Daily Motion

FT se propose d'acquérir 49% du capital de Daily Motion, star française d'Internet, deuxième site de vidéos en ligne du monde (20 millions d'euros de chiffre d'affaires - qui fait certes petits bras comparé à You Tube, numéro un mondial, 256 millions d'euros, mais s'est hissée au trente-deuxième rang des sites les plus fréquentés au monde).

Le ticket d'acquisition est fixé à 59 millions d'euros (ticket, selon les analystes, jugé raisonnable comparé à d'autres deals du secteur. Pour mémoire, il y a quatre ans, Google avait jeté son dévolu sur You Tube pour 1,2 milliard d'euros).

Cette acquisition fait donc suite à la prise de participation au capital de Deezer en juillet 2010 (11% du capital) et à la décision en janvier dernier de création d'une joint venture Orange Cinéma Séries/Canal + (50%/50%).

Tout cela pose la question de la stratégie de FT en matière de contenus, définie par Stéphane Richard lui-même qui déclarait, le 25 janvier dernier, « *qu'il ne s'agit pas pour nous de quitter le monde des contenus. Nous avons une capacité de plus en plus grande à vendre des contenus et nous devons en offrir l'accès le plus large possible à nos clients* ».

La politique Orange serait donc, encore et toujours, de proposer des contenus multimédia, aussi bien sur les mobiles, la TV, que le PC. A une différence près : alors que l'un (le partant/parti/ouf Didier Lombard) prônait la production de contenus, Stéphane Richard favorise les partenariats avec des acteurs déjà existants.

Pour rappel, la stratégie Lombard dont on peut mesurer la profondeur stratégique à l'aune de son intelligence visionnaire, reposait sur la nécessité pour FT d'éditer ses propres contenus, puis de les distribuer, sous la marque Orange uniquement. C'est ce qu'on appelle l'exclusivité. Avantage : Orange se distingue des acteurs habituels en définissant lui-même ses contenus.

Trois ans après, force est de constater que cette implacable stratégie a beaucoup coûté à FT (203 millions d'euros/ an pour le foot + 45 millions d'euros pour l'exclusivité des droits Warner vidéo) avec un retour sur

investissement impossible, dicit S. Richard, à l'échelle d'une vie humaine.

Globalement, tout cela aurait une certaine cohérence : - on s'éloigne (pas tout à fait) du monde de la TV mais on se rapproche de celui de l'Internet - pro actif, + en phase avec les générations + jeunes et moins télé que économiquement, on ne jette plus l'argent par les fenêtres.

**Cela étant, la problématique majeure demeurera pour la CFE-CGC/UNSA celle de la sauvegarde des salariés impactés par ce changement de cap (bien évidemment, ceux d'OCS en premier lieu car les premiers impactés).**

**VOTE : l'ensemble des OS s'abstient sur ce projet**

## Insertion des Jeunes

Recrutement de 4500 alternants/ an au moins, développement de la formation des tuteurs à l'accueil des alternants, espace dédié Intranet sur l'insertion des jeunes, aide au passage du permis de conduire, grilles de rémunération identiques pour toutes les entreprises relevant de la CCNT, aide à la restauration, au logement, garanties santé, prises en charge aux transports collectifs à 50%, offres et services FT dans le cadre de kiosque salariés, etc....

Même si des lacunes demeurent, ce projet que la CFE-CGC/UNSA signera comporte de nombreuses avancées par rapport au texte initial de 1997.

**VOTE : Pour : 11 voix (CFDT-FO-CFE-CGC/UNSA-STC)**

**Contre : 4 voix (SUD)**

**Abstentions : 8 voix (CGT-CFTC)**

## Groupe D Bis

Pour la CFE CGC UNSA, le grade Dbis ne devait être qu'un grade intermédiaire qu'on devait un jour ou l'autre remettre en conformité avec la CCNT.

Dans le projet proposé par FT, ce grade demeure, pérennisant ainsi une catégorie qui ne devait être que temporaire - il s'agit donc d'un projet vide où rien ne change.

On ne peut donc valider le fait que FT s'assoit sur l'accord de branche - qui prévoit de négocier sur le devenir du Dbis.

**VOTE : Pour : 3 voix (FO)**

**Contre : 10 voix (CGT-CFTC-CFE CGC/UNSA)**

**Abstentions : 10 voix (SUD-CFDT-STC)**

## Prochain CCUES : 15-16 mars 2011

XX

### Vos correspondants CFE-CGC/UNSA au CCUES :

#### Élu (e)s CCCUES

Sébastien Crozier (SCE), Patrick Troudart (VMF à Lille), Valérie Giraud (Innovation), Sylvie Net (ROSI), Élisabeth Rivier (DT IdF)

**Représentant syndical : Noël Fayeaux (DT CE - Saint Etienne)**

### Cadres et non cadres, plus d'infos sur :

**[www.cfecgc-uns-ft-orange.org](http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org)**

nos lettres : • Comprendre & Agir

• Épargne & actionnariat salariés

pour vous abonner : [secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org)

nos blogs : • [www.telecoms-media-pouvoir.net](http://www.telecoms-media-pouvoir.net)

• [www.adeas-ftgroup.org](http://www.adeas-ftgroup.org)